

Se former

La formation professionnelle est un véritable outil à la main des salariés et demandeurs d'emploi désireux d'évoluer dans leur métier, d'acquérir de nouvelles compétences ou encore de se reconverter.

Accédez à la formation professionnelle tout au long de votre vie

Si vous êtes salariés, vous pouvez choisir de **co-construire un projet de formation en lien avec votre entreprise** ou bien **décider de prendre l'initiative seul**. La formation peut quant à elle être dispensée sur temps de travail (avec accord de votre employeur) ou hors temps de travail.

Quelle que soit votre motivation, de nombreux dispositifs de formation s'offrent à vous. Modalités d'accès, financement, qualification, trouvez le dispositif qui correspond à votre projet :



Bon à savoir

- ✓ **Si vous êtes salarié**, sachez que votre entreprise est dans l'obligation de vous proposer un [entretien professionnel](#) tous les deux ans afin de faire le point sur vos besoins et projets de formation. Vous pouvez également à tout moment solliciter un entretien avec le service Ressources Humaines de votre entreprise.
- ✓ **Si vous êtes demandeur d'emploi ou salarié souhaitant se reconverter**, vous pouvez mobiliser gratuitement le conseil en évolution professionnel.